

Budget 2018-2019

Adopté au conseil des commissaires du 27 août 2018



Commission scolaire
DES PHARES

Table des matières

INTRODUCTION	1
PRICIPALES HYPOTHÈSES.....	1
FAITS SAILLANTS	2
ÉTATS DES RÉSULTATS.....	3
REVENUS.....	4
CHARGES	6
ÉTAT DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	9
RESSOURCES ALLOUÉES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS, À RISQUE OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE.....	10
BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT	11

INTRODUCTION

Le présent budget a été établi en tenant compte des objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières, ainsi que des règles de répartition des allocations budgétaires de fonctionnement et d'investissement adoptés par le conseil des commissaires. Ainsi, le budget a été élaboré à partir des paramètres de consultation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, ainsi que des paramètres initiaux déposés en juin pour certains éléments du budget. Les nouvelles mesures, ainsi que les amendements aux règles budgétaires, depuis cette date, seront prises en compte lors de la révision budgétaire, puisqu'ils n'ont pas d'impact financier significatif sur le résultat budgétaire 2018-2019.

PRICIPALES HYPOTHÈSES

Clientèle scolaire :

- Jeunes : 8 696 élèves
- Centre de formation des adultes 364 (ETP)
- Centre de formation professionnelle 478 (ETP)

Rémunération :

- Attribution de 582 postes enseignants au secteur des jeunes, ainsi que plus de 84 postes (ETC) pour les centres de formation;
- Prise en compte des modifications dans les plans d'effectif du personnel de soutien, du personnel professionnel et d'encadrement;
- Ajustement de la structure salariale pour les cadres au 1^{er} avril 2019
- Aucune indexation prévue pour les autres corps d'emploi;
- Prise en compte du contexte de la rareté de la main d'œuvre, ainsi que de l'évolution de l'assurance salaire au cours des dernières années.

Autres dépenses de fonctionnement :

- Indexation des coûts et prise en compte des nouvelles obligations et orientations de la Commission scolaire.

Transport scolaire :

- Indexation des coûts de l'exercice précédent et maintien de l'équilibre budgétaire.

Investissement :

- Le Ministère alloue 7,5 millions pour les investissements dont 6 millions en améliorations et transformations des bâtiments et 1,3 million pour la mise aux normes des infrastructures technologiques.

Services de garde :

- L'équilibre budgétaire est maintenu pour ces services.

Écoles primaires et secondaires :

- L'équilibre budgétaire est maintenu pour ces unités administratives.

Centres de formation générale des adultes et professionnelle :

- On prévoit un léger surplus de 136 000 \$ pour l'ensemble des activités des quatre centres.
- Le service d'accompagnement pour les réfugiés est maintenu à un niveau comparable à l'année précédente.

FAITS SAILLANTS

Subventions :

- Le Ministère finance l'indexation des salaires, des frais de transport et de l'énergie uniquement.
- Le financement reflète aussi les ententes conclues pour la rémunération des employés.
- Comme annoncé dans le plan économique du gouvernement, les mesures dédiées aux écoles ont été bonifiées et indexées à la hauteur de 1,8 million.
- Le gouvernement introduit aussi de nouvelles mesures dédiées pour les centres de formation des adultes et professionnelle pour un montant de 136 000 \$.
- Nouveau modèle de financement des élèves handicapés ou présentant un trouble grave du comportement basé sur l'historique des années précédentes et déterminé a priori.

Taxe scolaire :

- Taux fixé pour 2018-2019 à 0,26107 \$ par 100 \$ d'évaluation uniformisée ajustée.
- Exemption du premier 25 000 \$ d'évaluation par immeuble imposable.
- Subvention d'équilibre versée par le Ministère pour compenser la perte de revenus de taxation.

Lab-école :

- Investissement annoncé de 17,9 millions pour la nouvelle école dont l'ouverture est prévue pour 2021. Les travaux de construction devraient débuter au cours de 2019-2020 et donc aucun impact sur le budget d'investissement 2018-2019.
- La planification et l'élaboration du concept seront effectuées au cours de la prochaine année.

Chiffres comparatifs :

- Afin de se conformer à la présentation exigée par le Ministère, certains chiffres comparatifs ont été reclassés.

ÉTATS DES RÉSULTATS

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019

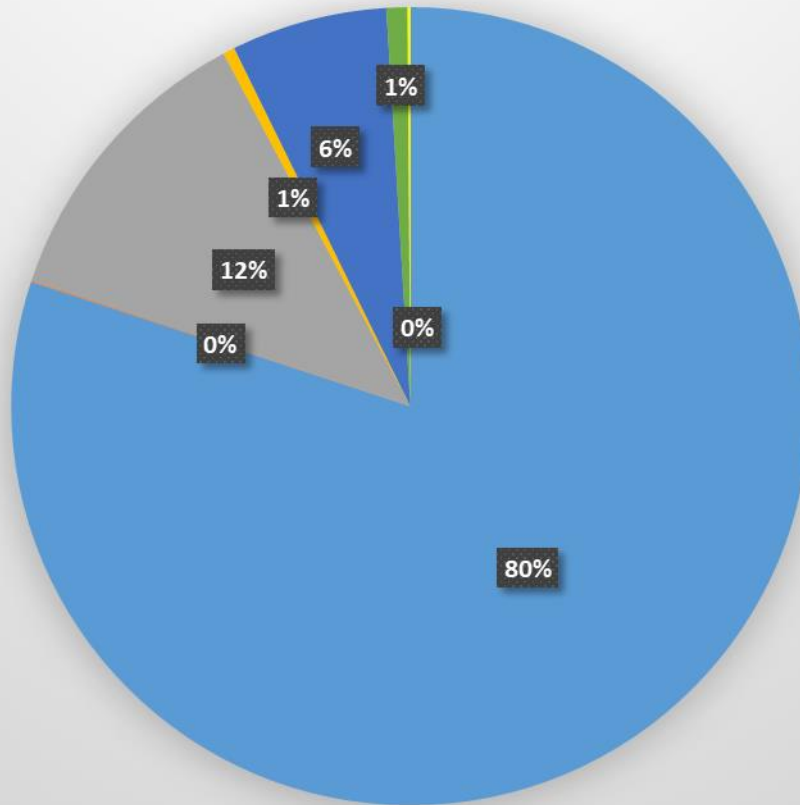
	Budget 2018-2019	Budget 2017-2018
Revenus		
Subventions de fonctionnement du MÉES	101 498 686 \$	92 863 689 \$
Autres subventions et contributions	70 993 \$	70 993 \$
Taxe scolaire	15 399 539 \$	19 680 390 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	602 419 \$	572 070 \$
Ventes de biens et services	8 009 776 \$	7 206 928 \$
Revenus divers	1 072 827 \$	1 634 542 \$
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	145 000 \$	147 774 \$
	126 799 240 \$	122 176 386 \$
Charges		
Enseignement et formation	59 216 600 \$	58 190 625 \$
Soutien à l'enseignement et à la formation	30 103 502 \$	28 400 259 \$
Services d'appoint	15 102 187 \$	14 585 597 \$
Activités administratives	5 846 100 \$	5 130 177 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	13 662 272 \$	13 249 253 \$
Activités connexes	2 476 540 \$	2 260 081 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	375 000 \$	325 000 \$
	126 782 201 \$	122 140 992 \$
Excédent de l'exercice	17 039 \$	35 394 \$

REVENUS

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019

	Budget 2018-2019	Budget 2017-2018
Subventions de fonctionnement du MÉES		
Subvention de fonctionnement - Jeunes - Adultes - FP	88 786 448 \$	79 313 084 \$
Subvention pour le transport scolaire	4 358 113 \$	4 445 706 \$
Subvention pour le service de la dette	8 354 125 \$	9 104 899 \$
	101 498 686 \$	92 863 689 \$
Autres subventions et contributions	70 993 \$	70 993 \$
Taxe scolaire		
Revenus tenant lieu de la taxe scolaire	235 000 \$	225 000 \$
Taxe scolaire - année courante	15 164 539 \$	19 455 390 \$
	15 399 539 \$	19 680 390 \$
Droits de scolarité et autres frais de scolarisation	602 419 \$	572 070 \$
Ventes de biens et services		
Fournitures et matériel scolaire	801 000 \$	1 200 000 \$
Surveillance et transport du midi	554 430 \$	548 675 \$
Services de garde	2 676 733 \$	2 642 600 \$
Autres activités chargées aux usagers	1 380 000 \$	1 100 000 \$
Autres ventes de biens et services	2 597 613 \$	1 715 653 \$
	8 009 776 \$	7 206 928 \$
Revenus divers		
Intérêts, pénalités et frais de retard	211 986 \$	208 000 \$
Revenus de location d'immeubles	245 841 \$	376 542 \$
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	575 000 \$	1 000 000 \$
Publicité et commandites	40 000 \$	50 000 \$
	1 072 827 \$	1 634 542 \$
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	145 000 \$	147 774 \$
TOTAL DES REVENUS	126 799 240 \$	122 176 386 \$

Revenus 2018-2019



- Subventions de fonctionnement du MÉES
- Autres subventions et contributions
- Taxe scolaire
- Droits de scolarité et frais de scolarisation
- Ventes de biens et services
- Revenus divers
- Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles

CHARGES

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019

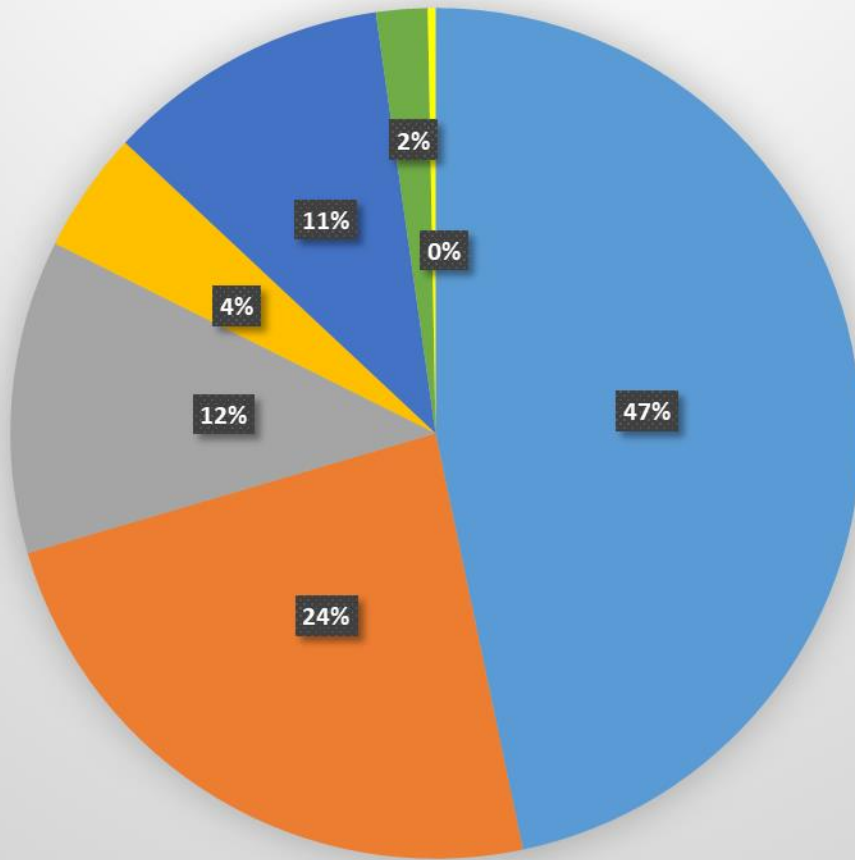
	Budget 2018-2019	Budget 2017-2018
Activités d'enseignement et de formation		
Éducation préscolaire	4 540 821 \$	4 924 353 \$
Enseignement primaire	23 558 825 \$	23 304 572 \$
Enseignement secondaire général	17 096 702 \$	15 961 668 \$
Formation professionnelle	5 871 028 \$	6 053 664 \$
Enseignement particulier	5 592 538 \$	5 542 037 \$
Formation générale des adultes	2 556 686 \$	2 404 331 \$
	59 216 600 \$	58 190 625 \$
Soutien à l'enseignement et à la formation		
Gestion des écoles et des centres	7 873 156 \$	7 863 037 \$
Moyens d'enseignement	3 490 499 \$	2 879 538 \$
Services complémentaires	7 076 654 \$	7 442 494 \$
Services pédagogiques et de formation d'appoint	8 369 841 \$	7 197 883 \$
Animation et développement pédagogique	1 643 912 \$	1 602 868 \$
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	343 813 \$	347 907 \$
Activités sportives, culturelles et sociales	1 305 627 \$	1 066 532 \$
	30 103 502 \$	28 400 259 \$
Services d'appoint		
Hébergement de élèves	7 000 \$	8 000 \$
Services alimentaires	1 505 662 \$	1 434 078 \$
Transport scolaire	8 753 489 \$	8 537 405 \$
Services de garde	4 836 036 \$	4 606 114 \$
	15 102 187 \$	14 585 597 \$
Activités administratives		
Conseil des commissaires et comités	162 830 \$	163 458 \$
Gestion	4 372 558 \$	3 761 314 \$
Services corporatifs	1 289 140 \$	1 184 855 \$
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	21 572 \$	20 550 \$
	5 846 100 \$	5 130 177 \$

CHARGES (SUITE)

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019

	Budget 2018-2019	Budget 2017-2018
Activités relatives aux biens meubles et immeubles		
Entretien et amortissement des biens meubles	347 284 \$	338 186 \$
Conservation et amortissement des biens immeubles	5 899 563 \$	5 602 312 \$
Entretien ménager	3 235 467 \$	3 143 113 \$
Consommation énergétique	2 750 000 \$	2 725 000 \$
Location d'immeubles	195 375 \$	335 856 \$
Protection et sécurité	150 900 \$	143 690 \$
Amélioration, transformation et rénovations majeures non capitalisables	862 525 \$	739 938 \$
Systèmes d'information et de télécommunications non capitalisables	221 158 \$	221 158 \$
	13 662 272 \$	13 249 253 \$
Activités connexes		
Financement	2 065 043 \$	2 005 097 \$
Projets spéciaux	205 623 \$	227 164 \$
Rétroactivité	27 500 \$	27 500 \$
Prêts de services	178 374 \$	320 \$
	2 476 540 \$	2 260 081 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	375 000 \$	325 000 \$
TOTAL DES CHARGES	126 782 201 \$	122 140 992 \$

Charges 2018-2019



- Enseignement et formation
- Soutien à l'enseignement et à la formation
- Services d'appoint
- Activités administratives
- Activités relatives aux biens meubles et immeubles
- Activités connexes
- Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux

ÉTAT DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019

	Budget 2018-2019	Budget 2017-2018
Déficit au début de l'exercice	(416 976) \$	(452 370) \$
Excédent de l'exercice	<u>17 039 \$</u>	<u>35 394 \$</u>
Déficit à la fin de l'exercice	<u><u>(399 937) \$</u></u>	<u><u>(416 976) \$</u></u>

RESSOURCES ALLOUÉES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS, À RISQUE OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019

	Budget 2018-2019	Budget 2017-2018
CHARGES		
Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	5 592 538 \$	5 542 037 \$
Psychologie	313 073 \$	243 101 \$
Orthophonie	423 953 \$	415 663 \$
Psychoéducation et éducation spécialisée	4 105 771 \$	5 050 749 \$
Santé et services sociaux	1 015 930 \$	639 957 \$
Orthopédagogie	3 782 993 \$	3 491 198 \$
Cours d'appoint ou en milieu hospitalier	413 503 \$	508 311 \$
Services de garde - élèves handicapés	680 000 \$	550 000 \$
	<u>16 327 761 \$</u>	<u>16 441 016 \$</u>

Noter que ces renseignements complémentaires présentent une estimation des ressources allouées aux élèves handicapés, à risque ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019

ÉCOLES PRIMAIRES	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
De la Colombe	93 268 \$	1 253 \$	94 521 \$
Des Cheminots	406 306 \$	25 470 \$	431 776 \$
Des Beaux-Séjours	174 869 \$	35 631 \$	210 500 \$
Des Hauts-Plateaux	565 756 \$	17 219 \$	582 975 \$
Des Sources	132 626 \$	32 683 \$	165 309 \$
Élisabeth-Turgeon	208 015 \$	40 000 \$	248 015 \$
Du Grand-Pavois	269 973 \$	20 000 \$	289 973 \$
De l'Estran	140 055 \$	35 058 \$	175 113 \$
De l'Aquarelle	183 691 \$	32 380 \$	216 071 \$
Norjoli	130 864 \$	11 797 \$	142 661 \$
Des Bois-et-Marées	270 486 \$	48 371 \$	318 857 \$
Du Portage	243 429 \$	35 680 \$	279 109 \$
Du Rocher-D'auteuil	159 348 \$	33 204 \$	192 552 \$
Boijoli	147 560 \$	5 492 \$	153 052 \$
De l'Écho-des-Montagnes-Lavoie	191 179 \$	10 951 \$	202 130 \$
De la Rose-des-Vents	159 723 \$	33 882 \$	193 605 \$
Du Havre-Saint-Rosaire	266 575 \$	21 851 \$	288 426 \$
Des Alizés	147 677 \$	18 185 \$	165 862 \$
Des Merisiers	190 711 \$	16 090 \$	206 801 \$
	4 082 111 \$	475 195 \$	4 557 306 \$

ÉCOLES SECONDAIRES	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
Du Mistral	454 767 \$	403 350 \$	858 117 \$
Paul-Hubert	368 246 \$	821 160 \$	1 189 406 \$
Saint-Jean	125 626 \$	98 381 \$	224 007 \$
Langevin	109 841 \$	137 909 \$	247 750 \$
Du Grand Défi	16 181 \$	4 936 \$	21 117 \$
	1 074 661 \$	1 465 736 \$	2 540 397 \$

CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
Rimouski-Neigette	5 096 626 \$	912 416 \$	6 009 041 \$
Mont-Joli-Mitis	1 963 112 \$	157 500 \$	2 120 612 \$
	7 059 738 \$	1 069 916 \$	8 129 653 \$

CENTRES DE FORMATION DES ADULTES	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
Rimouski-Neigette	2 694 437 \$	149 497 \$	2 843 934 \$
Mont-Joli-Mitis	796 573 \$	43 500 \$	840 073 \$
	3 491 010 \$	192 997 \$	3 684 007 \$